

ASS ASSOCIATION PASSAGE

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

LA PLACE

79110 VALDELAUME

Activité : Hébergement social pour enfants en difficultés

Document établi par : DUO SOLUTIONS ENTREPRISES - NIORT

28 rue Gabriel

79185 CHAURAY CEDEX

Tél. 0549330808

Fax. 0549334820

www.duo-solutions.fr

 Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
Dossier de gestion	3
Comptes annuels	7
Bilan actif	8
Bilan passif	9
Compte de résultat	10
Annexe	11
Détail des comptes	23
Liasse fiscale	31
Liste des immobilisations	59

 Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association ASSOCIATION PASSAGE relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 14 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	195 209
Total des ressources	347 129
Résultat net comptable (Déficit)	-20 767

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CHAURAY CEDEX
Le 03/06/2019

François-Xavier ANDRAULT
Expert-Comptable

Dossier de gestion

Soldes intermédiaires de Gestion

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	347 129	100,00	351 546	100,00	-4 417	-1,26
Cie de matières et sous-traitance	28 489	8,21	26 878	7,65	1 611	5,99
MARGE DE PRODUCTION	318 640	91,79	324 667	92,35	-6 028	-1,86
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	347 129	100,00	351 546	100,00	-4 417	-1,26
MARGE BRUTE GLOBALE	318 640	91,79	324 667	92,35	-6 028	-1,86
Autres achats et charges externes	91 486	26,36	84 251	23,97	7 235	8,59
VALEUR AJOUTEE	227 154	65,44	240 416	68,39	-13 263	-5,52
Subventions d'exploitation	196	0,06	5 986	1,70	-5 790	-96,72
Impôts, taxes et verst assimilés	4 941	1,42	3 949	1,12	992	25,11
Charges de personnel	234 186	67,46	212 308	60,39	21 879	10,31
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-11 777	-3,39	30 145	8,58	-41 923	-139,07
Reprises s/ charges et Transferts	1 654	0,48			1 654	
Autres produits	54	0,02	6		48	854,77
Dot. amortissements et provisions	9 436	2,72	9 682	2,75	-246	-2,54
Autres charges	2 635	0,76	2 789	0,79	-153	-5,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	-22 141	-6,38	17 680	5,03	-39 821	-225,23
Produits financiers	580	0,17	575	0,16	4	0,75
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-21 561	-6,21	18 255	5,19	-39 817	-218,11
Produits exceptionnels	1 045	0,30	2 009	0,57	-964	-48,00
Charges exceptionnelles	250	0,07			250	
Résultat exceptionnel	795	0,23	2 009	0,57	-1 214	-60,44
RESULTAT DE L'EXERCICE	-20 767	-5,98	20 264	5,76	-41 031	-202,48

Tableaux de gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice		12 126
- Réduction des fonds propres et des fonds dédiés		
Autofinancement disponible		12 126
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	250	
Versements par les confédérations, augmentation des fonds propres		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources	250	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		
Versements aux confédérations, fédérations, sociétaires		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-bail)		250
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		
Total des emplois		12 376
Variation du fonds de roulement net global		12 126

	31/12/2018	31/12/2017	Besoins	Dégagements
Variation des actifs				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients, comptes rattachés	30 371	30 710		339
Autres créances	11 695	12 692		997
Comptes de régularisation	4 326	4 048	279	
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	9 179	12 736	3 556	
Dettes fiscales et sociales	27 736	47 696	19 961	
Autres dettes				
Comptes de Régularisation				
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			22 460	
Variation de la trésorerie active	122 936	157 522		34 586
Variations de la trésorerie passive				
Variation nette de trésorerie				34 586
Variation du fonds de roulement net global				12 126

Tableaux de gestion

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :		20 767
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	9 436	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		795
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation		12 126
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières	250	
Versements par les confédérations, augmentation des fonds propres		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice	250	
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens financés par crédit-bail)		250
Réduction des fonds propres et des fonds dédiés Versements aux confédérations, fédérations, soci		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts et des contrats de crédit-bail		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		250
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	157 522	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	145 396	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Aucune variation des stocks		
Aucune variation des acomptes versés sur commandes		
Diminution de l'en-cours clients	339	
Diminution des autres créances	719	
Aucune variation des acomptes reçus		
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		3 556
Diminution des dettes fiscales et sociales		19 961
Aucune variation des autres dettes		
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		22 460
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	122 936	

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	78 363	53 650	24 714	34 149
Immobilisations financières	1 167		1 167	1 167
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	79 530	53 650	25 881	35 316
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	30 371		30 371	30 710
Autres	11 695		11 695	12 692
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	122 900		122 900	157 300
Caisse	36		36	221
TOTAL ACTIF CIRCULANT	165 002		165 002	200 923
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	4 326		4 326	4 048
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	4 326		4 326	4 048
TOTAL GENERAL	248 858	53 650	195 209	240 287

Legs nets à réaliser :
acceptés par les organes statutairements compétents
autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 31/12/2018	au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Résultat de l'exercice	-20 767	20 264
Report à nouveau	177 095	156 831
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	156 328	177 095
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	1 966	2 760
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	158 294	179 855
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	9 179	12 736
Autres	27 736	47 696
TOTAL DETTES	36 915	60 432
Produits constatés d'avance		
TOTAL GENERAL	195 209	240 287
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	36 915	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue	347 129	99,94	351 546	98,33	-4 417	-1,26
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	196	0,06	5 986	1,67	-5 790	-96,72
Reprises et Transferts de charge	1 654	0,48			1 654	
Cotisations						
Autres produits	54	0,02	6		48	854,77
Produits d'exploitation	349 033	100,49	357 537	100,00	-8 505	-2,38
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières	28 489	8,20	26 878	7,52	1 611	5,99
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes	91 486	26,34	84 251	23,56	7 235	8,59
Impôts et taxes	4 941	1,42	3 949	1,10	992	25,11
Salaires et Traitements	178 329	51,34	163 435	45,71	14 894	9,11
Charges sociales	55 857	16,08	48 873	13,67	6 985	14,29
Amortissements et provisions	9 436	2,72	9 682	2,71	-246	-2,54
Autres charges	2 635	0,76	2 789	0,78	-153	-5,50
Charges d'exploitation	371 174	106,87	339 857	95,06	31 317	9,21
RESULTAT D'EXPLOITATION	-22 141	-6,37	17 680	4,95	-39 821	-225,23
Opérations faites en commun						
Produits financiers	580	0,17	575	0,16	4	0,75
Charges financières						
Résultat financier	580	0,17	575	0,16	4	0,75
RESULTAT COURANT	-21 561	-6,21	18 255	5,11	-39 817	-218,11
Produits exceptionnels	1 045	0,30	2 009	0,56	-964	-48,00
Charges exceptionnelles	250	0,07			250	
Résultat exceptionnel	795	0,23	2 009	0,56	-1 214	-60,44
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	-20 767	-5,98	20 264	5,67	-41 031	-202,48

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ASSOCIATION PASSAGE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 195 209 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 20 767 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/05/2019 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 3 à 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 10 398 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 094		1 753	11 340
- Installations générales, agencements aménagements divers	49 052			49 052
- Matériel de transport	14 257			14 257
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 714			3 714
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	80 116		1 753	78 363
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 167	250	250	1 167
Immobilisations financières	1 167	250	250	1 167
ACTIF IMMOBILISE	81 283	250	2 003	79 530

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			250	250
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			250	250
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 753	250	2 003
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 753	250	2 003

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 586	1 497	1 753	9 329
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 984	4 044		29 028
- Matériel de transport	8 376	3 564		11 940
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 021	331		3 352
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	45 967	9 436	1 753	53 650
ACTIF IMMOBILISE	45 967	9 436	1 753	53 650

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 47 559 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 167	100	1 067
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	30 371	30 371	
Autres	11 695	11 695	
Charges constatées d'avance	4 326	4 326	
Total	47 559	46 492	1 067
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Remboursement assurance à recevoir	481
Total	481

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à Nouveau	156 831	20 264		177 095
Résultat de l'exercice	20 264		41 031	-20 767
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	2 760		795	1 966
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	179 855	20 264	41 826	158 294

Les subventions sont enregistrées quand elles sont notifiées à l'association.

Les subventions d'investissement affectées à l'actif immobilisé sont enregistrées en capitaux propres.

Lorsqu'elles sont affectées à un actif immobilisé non renouvelable, elles font l'objet d'un amortissement au même rythme que l'amortissement dudit bien.

	Montant à l'origine	Amts Exercice	Cumul Amts	Valeurs nettes
Subvention MDPH	7 946	795	5 980	1 966

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 36 915 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 179	9 179		
Dettes fiscales et sociales	27 736	27 736		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	36 915	36 915		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	6 529
Dettes provis. pr congés à payer	6 655
Charges sociales s/congés à payer	2 505
Etat - autres charges à payer	4 824
Total	20 513

 Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA Assurance	2 848		
CCA Frais de déplacement des enfants	303		
CCA Frais de scolarité	1 175		
Total	4 326		

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers**

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 3 454 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	250	
Produits des cessions d'éléments d'actif		250
Subventions d'investissement virées au résultat		795
TOTAL	250	1 045

 **Autres informations****Informations sur les dirigeants**

Rémunérations allouées aux dirigeants

La rémunération des cadres dirigeants n'a pas été indiquée dans la présente annexe, car cela conduirait à mentionner la rémunération d'un individu.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Le montant des indemnités de fin de carrière n'est pas informé dans l'annexe compte tenu de son caractère non significatif. En effet, tant la rotation des effectifs que leur ancienneté militent en ce sens.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
215400 - Matériel et outillage	11 340,47		11 340,47	13 093,64
281500 - Amortis. matériel et outillage		9 329,39	-9 329,39	-9 586,01
	11 340,47	9 329,39	2 011,08	3 507,63
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.di	49 051,69		49 051,69	49 051,69
218200 - Matériel de transport	14 257,13		14 257,13	14 257,13
218300 - Matériel de bureau	912,32		912,32	912,32
218310 - Matériel informatique	2 234,67		2 234,67	2 234,67
218400 - Mobilier	566,90		566,90	566,90
281810 - Amortis. instal. gales, agenct. di		29 028,45	-29 028,45	-24 984,15
281820 - Amortis. matériel de transport		11 940,01	-11 940,01	-8 375,73
281830 - Amortis. matér.bureau et inform		3 123,42	-3 123,42	-2 873,75
281840 - Amortis. mobilier		228,35	-228,35	-147,36
	67 022,71	44 320,23	22 702,48	30 641,72
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
275000 - Dépôts et cautionnements	1 067,14		1 067,14	1 067,14
275500 - Cautionnements	100,00		100,00	100,00
	1 167,14		1 167,14	1 167,14
ACTIF IMMOBILISE	79 530,32	53 649,62	25 880,70	35 316,49
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
411100 - Clients	30 371,12		30 371,12	30 709,84
	30 371,12		30 371,12	30 709,84
Autres créances				
401000 - Fournisseurs	366,00		366,00	350,00
437500 - Axa-Complémentaire santé	449,77		449,77	
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	10 398,00		10 398,00	11 342,00
468700 - Divers - produits à recevoir	481,13		481,13	1 000,00
	11 694,90		11 694,90	12 692,00
Divers				
Disponibilités				
512200 - CE compte fonctionnement	15 288,55		15 288,55	23 151,44
512300 - Ce- compte social	29 749,89		29 749,89	56 866,80
512400 - Livret a caisse d'epargne	77 861,64		77 861,64	77 282,02
530000 - Caisse	35,88		35,88	221,28
	122 935,96		122 935,96	157 521,54
Charges constatées d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	4 326,11		4 326,11	4 047,60
	4 326,11		4 326,11	4 047,60
ACTIF CIRCULANT	169 328,09		169 328,09	204 970,98
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	248 858,41	53 649,62	195 208,79	240 287,47

Bilan détaillé

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Report à nouveau		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	177 094,98	156 830,90
	177 094,98	156 830,90
RESULTAT DE L'EXERCICE	-20 766,87	20 264,08
Subventions d'investissement		
131000 - Subventions d'équipement	7 945,77	7 945,77
139000 - Subventions inscrites au c/r	-5 980,13	-5 185,55
	1 965,64	2 760,22
FONDS PROPRES	158 293,75	179 855,20
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	2 650,62	4 231,35
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	6 528,80	8 504,47
	9 179,42	12 735,82
Dettes fiscales et sociales		
421100 - Personnel - rémunérations dues		10 933,22
427000 - Personnel - oppositions	245,24	245,24
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	6 655,45	6 430,90
431000 - Sécurité sociale	8 395,00	18 445,00
437200 - Caisse de retraite salariés	5 111,10	3 977,21
437500 - Axa-Complémentaire santé		1 467,41
438200 - Charges sociales s/congés à payer	2 505,31	2 322,75
448600 - Etat - autres charges à payer	4 823,52	3 874,72
	27 735,62	47 696,45
DETTES	36 915,04	60 432,27
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	195 208,79	240 287,47

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
706020 - Prestations	347 118,98	99,94	351 535,68	98,32	-4 416,70	-1,26
706100 - Cotisations adhérents	10,00		10,00			
	347 128,98	99,94	351 545,68	98,33	-4 416,70	-1,26
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
740020 - Aide à l'embauche	196,08	0,06	5 985,99	1,67	-5 789,91	-96,72
	196,08	0,06	5 985,99	1,67	-5 789,91	-96,72
Reprises et Transferts de charge						
791200 - Remboursement Formations	1 172,52	0,34			1 172,52	
791210 - Transfert de charges-Rembt sini	481,13	0,14			481,13	
	1 653,65	0,48			1 653,65	
Cotisations						
Autres produits						
758000 - Produits divers gestion courante	54,04	0,02	5,66		48,38	854,77
	54,04	0,02	5,66		48,38	854,77
Produits d'exploitation	349 032,75	100,49	357 537,33	100,00	-8 504,58	-2,38
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
602100 - Pdts pharmaceutiques&soins m	939,74	0,27	536,37	0,15	403,37	75,20
602101 - Produits oculaires	216,00	0,06	273,51	0,08	-57,51	-21,03
602110 - Hygiène corporelle, coiffure	1 535,34	0,44	1 150,95	0,32	384,39	33,40
602210 - Achats fourn. cons. combustible	3 556,61	1,02	3 180,20	0,89	376,41	11,84
602300 - Alimentation	15 411,68	4,44	13 866,38	3,88	1 545,30	11,14
602520 - Habillement	4 985,58	1,44	5 487,14	1,53	-501,56	-9,14
602820 - Fournit. : cadeaux, livres, disque	1 178,13	0,34	1 287,35	0,36	-109,22	-8,48
602821 - Fournitures scolaires	666,17	0,19	1 096,36	0,31	-430,19	-39,24
	28 489,25	8,20	26 878,26	7,52	1 610,99	5,99
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes						
606110 - Fournitures électricité	2 056,17	0,59	2 039,48	0,57	16,69	0,82
606120 - Fournitures eau	611,73	0,18	795,89	0,22	-184,16	-23,14
606130 - Fournitures gaz	160,40	0,05	119,70	0,03	40,70	34,00
606140 - Fournitures carburant	3 049,43	0,88	2 150,59	0,60	898,84	41,80
606300 - Achats de petit équipement	2 811,53	0,81	2 230,09	0,62	581,44	26,07
606310 - Achats matériel de loisirs	383,61	0,11	137,10	0,04	246,51	179,80
606320 - Produits entretien	2 202,38	0,63	994,34	0,28	1 208,04	121,49
606400 - Achats fournitures administrative	1 966,51	0,57	1 051,43	0,29	915,08	87,03
611200 - Vacances et sorties extérieures	7 623,79	2,20	5 358,85	1,50	2 264,94	42,27
611230 - Frais de loisirs	1 878,76	0,54	984,43	0,28	894,33	90,85
611250 - Frais de scolarité, pension	6 548,35	1,89	5 409,18	1,51	1 139,17	21,06
611260 - Frais pédagogiques (bsr, pc etc	562,00	0,16	250,00	0,07	312,00	124,80
611270 - Frais administratifs			118,64	0,03	-118,64	-100,00
613103 - Location KIA électrique	6 041,04	1,74	6 041,04	1,69		
613200 - Locations immobilières	15 600,00	4,49	15 600,00	4,36		
613201 - Location appartement	1 809,56	0,52	1 170,33	0,33	639,23	54,62
615000 - Entretien et réparations	660,07	0,19	1 676,02	0,47	-1 015,95	-60,62
615500 - Entretien sur biens mobiliers	115,90	0,03	92,69	0,03	23,21	25,04
615520 - Entretien du matériel de transpo	2 709,07	0,78	4 459,58	1,25	-1 750,51	-39,25

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
615530 - Entretien du matériel de bureau	96,00	0,03	60,00	0,02	36,00	60,00
615540 - Entretien animaux	757,31	0,22	472,40	0,13	284,91	60,31
616000 - Primes d'assurance	3 717,89	1,07	3 845,02	1,08	-127,13	-3,31
618500 - Frais de colloques, de séminaire	1 073,80	0,31	1 054,50	0,29	19,30	1,83
618510 - Frais psychologues/employés	1 842,00	0,53	1 640,00	0,46	202,00	12,32
622600 - Honoraires Mission Expertise	7 650,06	2,20	7 410,06	2,07	240,00	3,24
622601 - Honoraires Mission sociale	3 825,00	1,10	3 166,20	0,89	658,80	20,81
622610 - Honoraires cac	3 376,80	0,97	3 454,00	0,97	-77,20	-2,24
622700 - Frais d'actes et contentieux	50,00	0,01	50,00	0,01		
623800 - Divers (pourboires, dons courant	30,00	0,01			30,00	
624100 - Transports sur achats	48,30	0,01			48,30	
625200 - Frais de transport usagers	1 986,79	0,57	2 040,30	0,57	-53,51	-2,62
625300 - Déplacement du personnel	2 414,25	0,70	1 466,44	0,41	947,81	64,63
625400 - Frais de déplacement Membres			740,66	0,21	-740,66	-100,00
625600 - Frais de repas extérieurs	3 912,88	1,13	3 255,35	0,91	657,53	20,20
625700 - Réceptions	439,74	0,13	783,01	0,22	-343,27	-43,84
626000 - Frais postaux	173,20	0,05	285,36	0,08	-112,16	-39,30
626100 - Téléphone	1 896,66	0,55	2 408,59	0,67	-511,93	-21,25
626110 - Téléphone mobile	436,95	0,13	435,39	0,12	1,56	0,36
627800 - Prestations de services bancaire	767,96	0,22	804,29	0,22	-36,33	-4,52
628110 - Cotisations professionnelles	200,00	0,06	200,00	0,06		
	91 485,89	26,34	84 250,95	23,56	7 234,94	8,59
Impôts et taxes						
631200 - Taxe d'apprentissage	1 114,00	0,32	1 102,00	0,31	12,00	1,09
633300 - Formation continue (organisme)	3 481,50	1,00	2 629,31	0,74	852,19	32,41
633800 - Cf / rém provisionnées	4,59		-38,87	-0,01	43,46	-111,81
635110 - Cfe	316,00	0,09	257,00	0,07	59,00	22,96
635420 - Timbres fiscaux	25,00	0,01			25,00	
	4 941,09	1,42	3 949,44	1,10	991,65	25,11
Salaires et Traitements						
641100 - Salaires appointements commis	176 849,31	50,92	162 034,42	45,32	14 814,89	9,14
641200 - Congés payés	224,55	0,06	-499,95	-0,14	724,50	-144,91
641410 - Indemnité de départ en retraite	1 255,13	0,36			1 255,13	
641420 - Indemnité rupture conventionnelle			1 900,51	0,53	-1 900,51	-100,00
	178 328,99	51,34	163 434,98	45,71	14 894,01	9,11
Charges sociales						
645100 - Cotisations à l'urssaf	45 035,23	12,97	40 481,93	11,32	4 553,30	11,25
645300 - Cotisations aux caisses de retrai	11 001,78	3,17	9 696,44	2,71	1 305,34	13,46
645330 - Cotisations Mutuelle	937,21	0,27	1 675,67	0,47	-738,46	-44,07
645400 - Cotisations pôle emploi	7 480,34	2,15	6 784,30	1,90	696,04	10,26
645800 - Cotisations autres organism. soc	182,56	0,05	-113,41	-0,03	295,97	-260,97
645900 - Cotisation médecine du travail	718,20	0,21	864,84	0,24	-146,64	-16,96
648000 - Autres charges de personnel	900,00	0,26	825,00	0,23	75,00	9,09
649900 - C.I.C.E	-10 398,00	-2,99	-11 342,00	-3,17	944,00	-8,32
	55 857,32	16,08	48 872,77	13,67	6 984,55	14,29
Amortissements et provisions						
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	9 435,79	2,72	9 681,92	2,71	-246,13	-2,54
	9 435,79	2,72	9 681,92	2,71	-246,13	-2,54
Autres charges						
651600 - Redevance audiovisuelle	139,00	0,04	138,00	0,04	1,00	0,72
658000 - Charges diverses gestion coura	18,49	0,01	52,90	0,01	-34,41	-65,05
658220 - Pécule	2 478,00	0,71	2 598,00	0,73	-120,00	-4,62

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Charges d'exploitation	2 635,49 371 173,82	0,76 106,87	2 788,90 339 857,22	0,78 95,06	-153,41 31 316,60	-5,50 9,21
RESULTAT D'EXPLOITATION	-22 141,07	-6,37	17 680,11	4,95	-39 821,18	-225,23
Opérations faites en commun						
Produits financiers						
768000 - Autres produits financiers	579,62	0,17	575,30	0,16	4,32	0,75
	579,62	0,17	575,30	0,16	4,32	0,75
Charges financières						
Résultat financier	579,62	0,17	575,30	0,16	4,32	0,75
RESULTAT COURANT	-21 561,45	-6,21	18 255,41	5,11	-39 816,86	-218,11
Produits exceptionnels						
772000 - Produits des exercices antérieur			1 214,09	0,34	-1 214,09	-100,00
775600 - Prod cessions actifs - Immo Fi.	250,00	0,07			250,00	
777000 - Quote-part des subventions viré	794,58	0,23	794,58	0,22		
	1 044,58	0,30	2 008,67	0,56	-964,09	-48,00
Charges exceptionnelles						
675600 - VNC actifs cédés - Immo financi	250,00	0,07			250,00	
	250,00	0,07			250,00	
Résultat exceptionnel	794,58	0,23	2 008,67	0,56	-1 214,09	-60,44
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
EXCEDENT OU DEFICIT	-20 766,87	-5,98	20 264,08	5,67	-41 030,95	-202,48

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD
2019**

Exercice ouvert le	01/01/2018	et clos le	31/12/2018	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case				<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				<input type="checkbox"/>

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société: ASS ASSOCIATION PASSAGE	Adresse du siège social :
SIRET : 4 1 9 8 8 2 3 4 5 0 0 0 1 2	
Adresse du principal établissement: LA PLACE 79110 VALDELAUME	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante : _____

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère: _____

SIRET : _____

B ACTIVITE

Activités exercées : Hébergement social pour enfants en difficultés Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	Déficit	28 688
Bénéfice imposable à 15 %	0			
2 Plus-values				
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* Jeunes entreprises innovantes Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 *octies* A Pôle de compétitivité
 Entreprises nouvelles art. 44 *septies* Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 *sexdecies* Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt _____

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. _____

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5% _____

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée : _____

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe : _____

G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Viseur conventionné Visa : CGA
 Nom, adresse, téléphone, Télécopie
 - du comptable : DUO SOLUTIONS ENTREPRISES - NIORT
 28 rue Gabriel 79185 CHAURAY CEDEX Tél : 0549330808
 - du conseil : _____ Tél : _____
 - du CGA ou du viseur conventionné : _____ Tél : _____
 - N° d'agrément : _____

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)
				(f)
				(g)
				(h)
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)

I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5	6	7	8

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise		ASS ASSOCIATION PASSAGE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		LA PLACE 79110 VALDELAUME		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 1 9 8 8 2 3 4 5 0 0 0 1 2		Néant		<input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le,		31/12/2018	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 340	AS	9 329	2 011
		Autres immobilisations corporelles	AT	67 022	AU	44 320	22 702
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	1 167	BI		1 167
	TOTAL (II)		BJ	79 530	BK	53 649	25 880
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	30 371	BY		30 371
		Autres créances (3)	BZ	11 694	CA		11 694
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	122 935	CG		122 935	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 326	CI		4 326	
	TOTAL (III)	CJ	169 328	CK		169 328	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	248 858	IA	53 649	195 208	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	100	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		ASS ASSOCIATION PASSAGE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	177 094
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(20 766)
	Subventions d'investissement			DJ	1 965
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	158 293
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	9 179
	Dettes fiscales et sociales			DY	27 735
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	36 915	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	195 208	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	36 915	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS ASSOCIATION PASSAGE						Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	347 128	FH		FI	347 128		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	347 128	FK		FL	347 128		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	196		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 653		
	Autres produits (1) (11)					FQ	54		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	349 032	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	28 489		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	91 485		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 941		
	Salaires et traitements*					FY	178 328		
	Charges sociales (10)					FZ	55 857		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	9 435	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	2 635			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	371 173		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(22 141)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	579		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	579		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	579		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(21 561)		

Désignation de l'entreprise ASS ASSOCIATION PASSAGE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 044
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 044
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	250
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	250
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	794
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	350 656
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	371 423
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(20 766)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	1 653
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	250		
Produits des cessions d'éléments d'actif		250	
Subventions d'investissement virées au résultat		794	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise ASS ASSOCIATION PASSAGE										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
												3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF				
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	13 093	KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	49 051	KW		KX				
		Matériel de transport*				KY	14 257	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	3 713	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
Avances et acomptes					LK		LL		LM					
TOTAL III					LN	80 116	LO		LP					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T				
	Autres participations					8U		8V		8W				
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS				
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	1 167	IU		IV		250		
TOTAL IV					LQ	1 167	LR		LS		250			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	81 283	ØH		ØJ		250			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ	1 753	MK	11 340	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers				IU		MM		MN	49 051	MO		
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	14 257	MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS		MT	3 713	MU		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF			
TOTAL III					IY		NG	1 753	NH	78 363	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations					IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	250	2F	1 167	2G		
	TOTAL IV					I3		NJ	250	NK	1 167	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	2 003	ØL	79 530	ØM			

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS ASSOCIATION PASSAGE

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>ASS ASSOCIATION PASSAGE</u>								Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 586	QA	1 496	QB	1 753	QC	9 329
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	24 984	QE	4 044	QF		QG	29 028
	Matériel de transport	QH	8 375	QI	3 564	QJ		QK	11 940
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 021	QM	330	QN		QO	3 351
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	45 967	QV	9 435	QW	1 753	QX	53 649
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	45 967	ØP	9 435	ØQ	1 753	ØR	53 649
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Désignation de l'entreprise ASS ASSOCIATION PASSAGENéant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1)*	06		07		08		09
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE		UF			
		- financières		UG		UH			
		- exceptionnelles		UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS ASSOCIATION PASSAGE				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN						
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US						
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	1 167	100	1 067			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	30 371	30 371						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	449	449						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	10 398	10 398					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	847	847						
	Charges constatées d'avance		VS	4 326	4 326						
	TOTAUX			VT	47 559	VU	46 492	VV	1 067		
RENOUVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	9 179	9 179							
Personnel et comptes rattachés		8C	6 900	6 900							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 011	16 011							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 823	4 823						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	36 915	VZ	36 915					
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : ASS ASSOCIATION PASSAGE

Néant *Exercice N, clos le :
31/12/2018

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)				WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis) *	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			I8	
		- imposées au taux de 0 %			ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme			WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions			WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	2 477
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3		
				TOTAL I	WR	2 477

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *				WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV		
		- imposées au taux de 0 %			WH		
		- imposées au taux de 19%			WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs			XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*				WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	XA		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.				ZY			
Majoration d'amortissement*				XD			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	10 398	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	XH	31 164	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI			
bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)					XJ	28 687	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	XO	28 687	

Désignation de l'entreprise ASS ASSOCIATION PASSAGE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	868	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	868	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ	28 688	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	29 556	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>ASS ASSOCIATION PASSAGE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	156 830	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB							
						- Autres réserves	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	20 264		Dividendes	ZE								
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF								
	TOTAL I	ØF	177 094		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG		177 094						
										TOTAL II	ZH		177 094	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	16 612		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 21 641										XQ	23 450		
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	14 901		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES 200										ST	36 520		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	91 485		
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	316	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	4 625			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	4 941			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ			
DIVERS	- Montant brut des salaires *										ØB	178 104		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%		
	- Numéro du centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL									
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC									
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO									
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ											

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASS ASSOCIATION PASSAGE

Néant ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	HARNAIS 22/12/2000	457	457		
	2	CHARETTE 22/12/2000	1 295	1 295		
	3	Caution Logement Julien GUE 16/01/2018	150			150
	4	FCPE caution livres Manuell 24/08/2016	100			100
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
	⑦	⑧	⑨				⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3	150					
	4	100					
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASS ASSOCIATION PASSAGE

Néant ***A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	N-8				
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS ASSOCIATION PASSAGE

Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i>) du CGI ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASS ASSOCIATION PASSAGE	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASS ASSOCIATION PASSAGENéant *Exercice ouvert le :01/01/2018..... et clos le :31/12/2018..... Durée en nombre de mois **DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	6
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	347 128
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	347 128

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	54
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	196
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 653
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	1 903

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	28 489
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	68 035
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	1 809
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2 635
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	100 969

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	248 063
-----------------------------	------------------------------------	-----------	----------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	248 063
--	-----------	----------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	347 128
Effectifs au sens de la CVAE	EY	6
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 8
Date de cessation	HR	3 1 / 1 2 / 2 0 1 8

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2018

N° SIRET

4 1 9 8 8 2 3 4 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASS ASSOCIATION PASSAGE

ADRESSE (voie)

LA PLACE

CODE POSTAL

79110

VILLE

VALDELAUME

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET

4	1	9	8	8	2	3	4	5	0	0	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS ASSOCIATION PASSAGE

ADRESSE (voie) LA PLACE

CODE POSTAL 79110 VILLE VALDELAUME

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/01/2018	Clos le	31/12/2018
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
	41988234500012
ASS ASSOCIATION PASSAGE LA PLACE 79110 VALDELAUME	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	<input type="checkbox"/>	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

I - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2018
A - Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	173 308
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6 %)	2	10 398
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	10 398
B - Sur les rémunérations versées dans les DOM		
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	10 398
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2017 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				12

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général			
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13		10 398
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14		
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : – le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15		10 398
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16		10 398

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)			
Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17		
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18		
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 19 : – le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19		
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20		

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (<i>dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20</i>)	21	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	10 398

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

Liste des immobilisations

Liste des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
215400 Matériel et outillage									
0000000011	ACCESSOIRES PLEIN AIR	11/05/00	L	25,00	608,27	608,27		608,27	
0000000013	HARNAIS	22/12/00	L	50,00					
0000000014	CHARENTE	22/12/00	L	25,00					
0000000016	PLAN DE TRAVAIL	26/06/01	L	25,00	726,12	726,12		726,12	
0000000031	LAVE LINGE	25/02/06	L	25,00	899,00	899,00		899,00	
0000000035	Réfrigérateur LIEBHERR	03/09/07	L	20,00	942,99	942,99		942,99	
0000000040	Grand LCD PHILIPS	17/09/09	L	20,00	786,10	786,10		786,10	
0000000071	Four Sauter SFP930W Blanc	08/10/13	L	20,00	629,00	532,20	96,80	629,00	
0000000081	Tondeuse River HVA R216	09/04/15	L	20,00	4 747,00	2 589,75	949,40	3 539,15	1 207,85
0000000082	Congélateur armoire SIEMENS	31/05/15	L	25,00	999,00	645,88	249,75	895,63	103,37
0000000098	Sèche linge	27/06/17	L	20,00	1 002,99	102,53	200,60	303,13	699,86
Total du compte 215400					11 340,47	7 832,84	1 496,55	9 329,39	2 011,08
218100 Instal.gales, agenct, aménagt.div.									
0000000017	REVETEMENTS DE SOLS	09/08/00	L	20,00	478,51	478,51		478,51	
0000000018	AMENAGEMENT	16/08/00	L	20,00	611,72	611,72		611,72	
0000000036	BLOC PORTE	06/08/07	L	20,00	1 401,15	1 401,15		1 401,15	
0000000037	REFECTION 4 PIECES	25/11/07	L	20,00	5 064,03	5 064,03		5 064,03	
0000000049	Divers travaux de menuiserie	05/02/11	L	10,00	1 584,80	1 069,74	158,48	1 228,22	356,58
0000000050	Aménagt salle de bain handicapé	21/02/11	L	10,00	7 206,41	4 864,32	720,64	5 584,96	1 621,45
0000000051	Modif électricité et plomberie SDB	28/03/11	L	10,00	3 695,00	2 494,13	369,50	2 863,63	831,37
0000000055	Aménagement terrain	31/03/11	L	14,29	2 740,50	2 643,71	96,79	2 740,50	
0000000061	Régul/divers travaux de menuiserie	01/01/13	L	12,12	78,45	47,55	9,51	57,06	21,39
0000000062	Régul tva/Aménagt SDB handicapé	01/01/13	L	12,12	356,72	216,20	43,24	259,44	97,28
0000000063	Régul tva/Modif élec et plomb SDB	01/01/13	L	12,12	651,80	395,05	79,01	474,06	177,74
0000000064	Régul tva/aménagement terrain	01/01/13	L	19,05	143,55	136,70	6,85	143,55	
0000000072	Aménagement ext : graviers	03/06/13	L	14,29	337,13	216,85	48,16	265,01	72,12
0000000073	Aménagement cour : graviers	11/06/13	L	14,29	772,50	496,93	110,36	607,29	165,21
0000000074	Aménagement extérieur : Pelouse	12/06/13	L	14,29	62,57	40,25	8,94	49,19	13,38
0000000075	Aménagement cour : gravier+pelouse	13/06/13	L	14,29	142,87	91,90	20,41	112,31	30,56
0000000078	Parquet stratifié salerno	31/07/14	L	10,00	640,00	211,73	64,00	275,73	364,27
0000000079	POSE PARQUET FLOTTANT	04/09/14	L	10,00	488,40	161,58	48,84	210,42	277,98
0000000085	Ouverture porte	18/12/15	L	10,00	2 420,00	492,74	242,00	734,74	1 685,26
0000000086	Plomberie suite création ouverture	31/12/15	L	10,00	2 951,45	591,12	295,15	886,27	2 065,18
0000000090	Transf et création chambres	10/02/16	L	10,00	11 023,38	2 085,26	1 102,34	3 187,60	7 835,78
0000000091	Transf et création chambres	10/02/16	L	10,00	6 200,75	1 172,98	620,08	1 793,06	4 407,69
Total du compte 218100					49 051,69	24 984,15	4 044,30	29 028,45	20 023,24
218200 Matériel de transport									
0000000080	Tepee Occasion 2.0 HDI	27/07/15	L	25,00	13 240,13	8 036,02	3 310,03	11 346,05	1 894,08
0000000097	Cyclomoteur Vogue peugeot	30/08/16	L	25,00	1 017,00	339,71	254,25	593,96	423,04
Total du compte 218200					14 257,13	8 375,73	3 564,28	11 940,01	2 317,12
218300 Matériel de bureau									
0000000023	MICRO	08/12/00	L	33,33	1 597,67	1 597,67		1 597,67	
0000000068	Régul tva/CPL DEVOLO	01/01/13	L	200,00	10,68	10,68		10,68	
Total du compte 218300					1 608,35	1 608,35		1 608,35	

Liste des immobilisations

Report

218310 Matériel informatique

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
218310 Matériel informatique							
0000000043	Onduleur ELEC MGE	05/01/10 L 33,33	96,15	96,15		96,15	
0000000046	CPL Devolo dlan 200 A/easy	05/01/10 L 33,33	136,29	136,29		136,29	
0000000048	Ecran HYUNDAI X93WD	05/01/10 L 33,33	133,78	133,78		133,78	
0000000066	Régul tva /PC IDEV	01/01/13 L 200,C	55,39	55,39		55,39	
0000000067	Régul tva/Onduleur ELEC MGE	01/01/13 L 200,C	7,54	7,54		7,54	
0000000069	Régul tva/Ecran hyundai x93WD	01/01/13 L 200,C	10,49	10,49		10,49	
0000000076	Unité centrale AMD SEMPRON	16/12/13 L 33,33	350,00	350,00		350,00	
0000000094	Ordi HP W10 23-q105nf	05/02/16 L 33,33	749,00	475,76	249,67	725,43	23,57
Total du compte 218310			1 538,64	1 265,40	249,67	1 515,07	23,57
218400 Mobilier							
0000000088	Fauteuil bureau	05/02/16 L 14,29	149,50	40,70	21,36	62,06	87,44
0000000089	Bureau d'angle	05/02/16 L 14,29	119,90	32,64	17,13	49,77	70,13
0000000092	Fauteuil pivotant	04/04/16 L 14,29	97,90	24,36	13,99	38,35	59,55
0000000093	Fauteuil de bureau brillant	04/04/16 L 14,29	199,60	49,66	28,51	78,17	121,43
Total du compte 218400			566,90	147,36	80,99	228,35	338,55
275000 Dépôts et cautionnements							
0000000087	Caution loyer LVA	01/09/98 N	1 067,14				1 067,14
Total du compte 275000			1 067,14				1 067,14
275500 Cautionnements							
0000000100	FCPE caution livres Manuella	24/08/16 N					
0000000099	Caution Logement Julien GUERIT	16/01/18 N					
0000000101	Caution livres Manuella	04/07/18 N	100,00				100,00
Total du compte 275500			100,00				100,00
Total de la liste simplifiée			79 530,32	44 213,83	9 435,79	53 649,62	25 880,70
Répartition des dotations économiques					9 435,79	linéaire dégressif variable	